



ASMF

ELECTION DE MR LEATHER FRANCE

Règlement (3 pages, 19 points)

1. La finale de l'Election de Mr Leather France 2010 aura lieu le samedi 5 juin 2010 lors du Meeting Européen de Paris au Forum de Grenelle, 5 rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. L'ensemble des candidats élus lors des épreuves de sélections seront présentés au bar LE KELLER, 14, rue Keller, 75011 Paris, le vendredi 11 juin après le dîner de gala. Aussi la présence à Paris des candidats est obligatoire les deux nuits des 4 et 5 juin 2010. L'hébergement à Paris des candidats sélectionnés en province est pris en charge par l'ASMF sur la base de chambres à deux lits.

2. Le concours est réservé aux candidats de sexe masculin. Ils devront adhérer à l'association pour participer à l'élection finale parisienne du 5 juin 2010. Le montant de la cotisation à l'ASMF est de 45 €.

-En outre ils autoriseront l'utilisation des photos remises pour la sélection et toutes les photos prises durant les épreuves et les manifestations publiques avec leur nom ou prénom sur les sites web de l'ASMF et de ses partenaires, les journaux, magazines et lettres relatant les événements auxquels ils auront pris part. Cette utilisation de l'image sera gratuite et le candidat renonce à tout recours contre la présente clause (article 2 alinéa 2).

3. Chaque candidat devra envoyer un formulaire d'inscription qu'il pourra éditer sur le site: www.asmfparis.org accompagné d'une photo d'identité et d'une photo en pied ainsi que d'une lettre de motivation manuscrite.

4. Chaque candidat devra être joignable par mail ou téléphone portable.

PRESELECTION

5. Les modalités de présélection se présentent de la manière suivante:

- entretien personnel avec le jury dans les heures qui précèdent la compétition.
- Présentation sur scène,
- court entretien public,
- réalisation d'un court spectacle valorisant sa personnalité.

6. Toute allusion aux rapports sexuels non protégés est interdite avant, pendant et après la prestation du candidat.

7. Composition du jury des présélections: deux membres de l'ASMF, le Gérant de l'établissement où se déroulent les épreuves ou son représentant, un représentant des sponsors de l'épreuve. Le vote du jury se fera sur la base d'une note sur 10 attribuée à chaque candidat, cette note donnera lieu à un classement du jury.

8. Le Public sera invité à déposer son bulletin de vote pour le candidat qu'il soutient dans une urne déposée devant chaque candidat. Le nombre de voix obtenues par chaque candidat déterminera le classement du public.

9. Le résultat final sera fait en fonction de la moyenne des classements obtenus par chaque candidat, en cas d'égalité entre deux candidats, le vote du jury sera prépondérant.

10. Le gagnant de chaque épreuve de présélection recevra une bannière Mr LEATHER (suivi du nom de la région représentée).

ELECTION FINALE PARISIENNE

11. Les modalités de l'élection nationale se présentent de la manière suivante:

- entretien personnel avec le jury national dans les heures qui précèdent la compétition.
- Présentation sur scène,
- court entretien public,
- réalisation d'un court spectacle valorisant sa personnalité. Chaque candidat, s'il le désire pourra apporter la musique de son choix pour être diffusé pendant son spectacle.

12. Toute allusion aux rapports sexuels non protégés est interdite avant, pendant et après la prestation du candidat.

13. Composition du jury de l'élection nationale:

-trois membres de l'ASMF,

-les Gérants des établissements où auront eu lieu les présélections (ou leurs représentant), sans qu'ils puissent prendre part au vote lors de la délibération concernant le candidat élu dans la région et l'établissement qu'ils représentent.

-un représentant des sponsors de l'épreuve.

Le vote du jury se fera sur la base d'une note sur 10 attribuée à chaque candidat, cette note donnera lieu à un classement du jury.

14. Le Public sera invité à déposer son bulletin de vote pour le candidat qu'il soutient dans une urne déposée devant chaque candidat. Le nombre de voix obtenues par chaque candidat déterminera le classement du public.

15. Le résultat final sera fait en fonction de la moyenne des classements obtenus par chaque candidat, en cas d'égalité entre deux candidats, le vote du jury sera prépondérant.

16. Le gagnant de l'élection finale recevra une bannière Mr LEATHER FRANCE 2010 qu'il conservera jusqu'à la prochaine élection de MR LEATHER FRANCE.

17. Le premier prix est

- un aller retour en avion Paris /Las Palmas pour 1 personne et un séjour d'une semaine à la grande Canarie (Playa del ingles, Maspalomas) dans un bungalow équipé pour deux personnes dans une résidence de vacances *basement studios* (www.basementstudiosgc.co.uk) gérée par ROB Manchester.
- une tenue en cuir et des accessoires offerts par nos partenaires ROB, REX, BOXXMAN et IEM
- un abonnement à vie à notre site partenaire: www.xtremboy.com
- une participation à l'élection de MR LEATHER EUROPE 2010 à Francfort le samedi 2 octobre 2010 (voyage et hébergement pris en charge par l'ASMF)
...et peut être participation à l'élection de INTERNATIONAL MR LEATHER 2011 le samedi 21 mai 2011 à Chicago, (USA).

18. Le gagnant de l'élection nationale s'engage à représenter l'ASMF lors des événements importants à savoir:

- la Marche des fiertés LGBT le samedi 26 juin à Paris,
- les soirées ASMF organisées durant son mandat (Trash de novembre 2010, Meeting international de Paris janvier 2011 et Meeting européen ECMC juin 2011).

19. En cas de force majeure, si le gagnant ne peut pas remplir ses obligations, il sera remplacé par le premier dauphin.